



Des Malts Belges qui Rendent Vos Bières Si Spéciales

SPÉCIFICATION

MALT CHÂTEAU BUCKWHEAT NATURE® (SARRASIN BIO) Année de récolte 2023

Paramètre	Unité	Min	Max
Humidité	%		5.0
Extrait fine mouture (matière sèche)	%	66	
Coloration du moût	EBC(Lov.)	4.0 (2.1)	15.0 (6.2)
Protéines totales (base sèche)	%		11.0

Caractéristiques

Malté à partir d'une pseudo-céréale, le malt Château Sarrasin Nature est utilisé pour produire de la bière sans gluten.

Particularités

Château Sarrasin Nature a les propriétés adéquates pour remplacer le malt d'orge afin de produire de la bière BIO sans gluten. Apporte une saveur de noisette et de malt à votre bière BIO. Il peut également être utilisé dans les bières spéciales BIO pour rendre une note de richesse et profondeur. NB! Le Malt Château Sarrasin Nature n'a pas de pouvoir diastasique.

Usage

Jusqu'à 40% du mélange.

Stockage et délai de dépôt

Le malt doit être stocké dans un espace propre, frais (< 22 °C), sec (< 35 HR %) et sans infestation. Pour les meilleurs résultats, nous recommandons d'utiliser tous les produits concassés dans les 3 mois et tous les produits en grains entiers dans les 12 mois qui suivent la production. Les malts qui ne sont pas stockés de manière appropriée peuvent perdre de la fraîcheur et de la saveur.

Emballage

Sacs (25kg, 50kg) ; big bags (400 – 1250kg).

CERTISYS Organisme de Certification: CERTISYS Av.de l'Escrime, 85 Schermblaan, B-1150 Bruxelles, Belgique, www.certisys.eu. Le malt BIOLOGIQUE que nous vous avons livré est produit par la MALTERIE DU CHATEAU, dûment agréée, comme en atteste la certification de CERTISYS en votre possession. CERTIFIÉ PAR BE BIO 01.

IMPORTANT

Nous assurons pour tous nos malts une traçabilité à 100% du champ d'orge à travers le maltage jusqu'à livraison selon Le Règlement (CE) n° 178/2002 concernant la traçabilité des denrées alimentaires.

Tous nos malts sont fabriqués selon la méthode de maltage traditionnel durant 8 à 10 jours d'où une solide garantie de haute modification des grains et de la qualité supérieure des malts Premiums.

Nos malts sont fabriqués en stricte conformité avec la Législation concernant l'utilisation d'OGM, qui interdit la production de malt obtenu à partir d'orge génétiquement modifiée au sein de la Communauté européenne (Règlement (CE) n° 1829/2003).

Notre production est en stricte conformité avec les normes HACCP (Hazard Analyses of Critical Control Points) en vigueur et notre système de qualité est basé sur L'ISO 22000.

Nos malts ne dépassent pas les valeurs limites de taux admissibles des pesticides, herbicides, mycotoxines et nitrosamines, selon les normes de l'UE et Internationales.

Les livraisons de nos malts sont effectuées exclusivement par des transporteurs certifiés GMP.

La Malterie du Château SA (Castle Malting); Site de production : Rue de Mons 94, 7970 Beloeil, Belgique
Site de distribution : Rue de l'Orbette 1, 7011 Ghlin (Mons), Belgique; Siège administratif : Rue de Mons (Bel) 94, 7970 Beloeil, Belgique
Tél. : +32 87 662095; info@castlemalting.com; www.malterieduchateau.com; RPM Tournai 79754; TVA : BE0455013439
CBC Banque SA - Avenue Albert 1er 60 - 5000 Namur Account : 193-1242112-48 IBAN : BE11 1931 2421 1248 BIC : CREGBEBB